

Zeitschrift: Der Schweizer Sammler : Organ der Schweizer Bibliophilen Gesellschaft und der Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare = Le collectionneur suisse : organe de la Société Suisse des Bibliophiles et de l'Association des Bibliothécaires Suisses

Herausgeber: Schweizer Bibliophile Gesellschaft; Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare

Band: 4 (1930)

Heft: 10: Schweizer Sammler = Collectionneur suisse

Rubrik: Chronique de l'ex-libris

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique de l'ex-libris.

Exposition d'ex-libris à Los Angeles.

La 6^e exposition annuelle d'ex-libris organisée à Los Angeles (Californie) par le *Bookplate Association International* a eu lieu en mai dernier; elle groupait 740 pièces envoyées par les artistes des différents pays du monde. La Suisse était représentée par 26 œuvres de Claude Jeanneret et par une eau-forte (hors concours) d'Auguste am Rhyn. Au nombre des 19 lauréats du concours, nous trouvons notre compatriote C. Jeanneret, qui obtient une mention honorable pour la marque de bibliothèque de M^{lle} Georgette Picard.

A. C.

EX-LIBRIS PERRIN.

Mon compte-rendu de l'ouvrage „*Les ex-libris italiens*“¹⁾ m'a valu de M. le colonel Jacopo Gelli, à Livourne, une aimable lettre par laquelle il m'informe entre autres qu'il a acheté en 1890 à Bardalona près Marcello de Pistoie une grande partie des livres ayant appartenu à George Perrin; le vendeur lui a affirmé que le propriétaire de ces volumes était décédé dans la maison - même à peu près trente ans auparavant. D'autre part, mon correspondant ayant écrit à Montevarchi et à Pretolo après avoir lu mon article, il lui fut répondu qu'il n'existe aucune trace du séjour de George Perrin dans ces localités.

Il semble ainsi que le lieu du domicile du fils du pasteur Abram Perrin en Italie ne correspond pas à celui cité par Quartier-la-Tente. Par contre, les ex-libris du ministre Perrin retrouvés à la même source ne laissent subsister aucun doute quant à la personnalité de son fils George comme possesseur des marques de bibliothèque en question mentionnées par Mr. Gelli.

A. C.

Bilboquet. — Gelegenheitsgraphik.

BILLET DE MARIAGE de Mr. J. Aug. Hagmann avec M^{lle} Dora Kappeler; 19 juillet 1930. Gravure sur bois de J. Auguste Hagmann, artiste-peintre à Bâle-Oberwil.

Pour annoncer son mariage avec la spirituelle artiste bernoise, le peintre J. Aug. Hagmann a exécuté en xylographie une composition symbolique de circonstance qui sert de frontispice au joli faire-part.

A. C.

Nouveautés bibliophiles. - Bibliophile Neuerscheinungen.

UN OUVRAGE SUR NOTRE ROMANTISME.

On se demandait si le centenaire du romantisme allait se passer sans laisser chez nous un testament, un monument, un livre au moins, comme il en a suscité chez nos voisins de France. Irions-nous oublier que le romantisme est après tout une fleur de notre terre, et que par Jean-Jacques nous pouvons nous flatter d'avoir été des Romantiques de la première heure? Le Romantisme de la deuxième heure, celui de 1830, s'est encore davantage

¹⁾ *Collectionneur suisse*, tome IV, pages 124—125.